

Formulaire obligatoire
(Il de l'article 167 bis du CGI dans sa rédaction en vigueur
au 31/12/2004)

Cette déclaration est une annexe à votre déclaration d'ensemble des
revenus n° 2042, disponible sur le site www.impots.gouv.fr.

**SUIVI DES IMPOSITIONS EN SURSIS DE PAIEMENT
FAISANT SUITE À UN TRANSFERT DU DOMICILE FISCAL
HORS DE FRANCE AVANT LE 1^{er} JANVIER 2005**

DÉSIGNATION DU DECLARANT

Nom, prénoms ou dénomination

Domicile en France

Numéro et rue

Code postal et ville

--

Domicile hors de France

Numéro et rue

Ville et pays

--

Rappel de la date de départ hors de France

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

100 SUIVI DES IMPOSITIONS EN SURSIS DE PAIEMENT (à ne remplir que si vous réalisez un événement mettant fin au sursis)

101 PLUS-VALUES EN REPORT D'IMPOSITION SUR VALEURS MOBILIÈRES ET DROITS SOCIAUX

102 Désignation des titres

Titres 1

--

Titres 2

--

Titres 3

--

103 Évènement mettant fin au sursis de paiement

	Titres 1	Titres 2	Titres 3
104 Date de l'évènement	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
105 Nature de l'évènement	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
106 Nombre de titres concernés	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
107 Valeur unitaire du titre au jour de l'évènement	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
110 Calcul intermédiaire			
111 Plus ou moins-value en report à l'origine (report par colonne de la ligne 308, cadre 303 ou de la ligne 314, cadre 309 de la déclaration n°2041GL initiale)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
112 Report du total de la plus ou moins-value en report à l'origine (total lignes 308 ou 314)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
113 Détermination par titre du montant des pertes imputées à l'origine :			
114 <i>Report du montant des pertes utilisées au cadre 300, ligne 316 ou au cadre 400 « report ligne 315 » - colonne 3 de la déclaration n° 2041GL initiale</i>	-	<input type="text"/>	<input type="text"/>
115 <i>Proportion des pertes utilisées par type de titres (ligne 111 / ligne 112) X ligne 114</i>	-	<input type="text"/>	<input type="text"/>
116 Plus ou moins-value nette en report lors du départ (lignes 111 – 115 ou ligne 111) par type de titres	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
117 Nombre de titres lors du départ (report des lignes 307 ou 312 du cadre 302)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
118 Plus ou moins-value nette en report par titre (ligne 116 / ligne 117)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

120 RELIQUAT DU MONTANT DES PLUS-VALUES EN REPORT RESTANT EN SURSIS DE PAIEMENT

121 Plus ou moins-values nettes en report concernées par l'évènement (ligne 118 X ligne 106) + + =

122 Total des plus-values en report en sursis de paiement avant la réalisation de l'évènement: cf. notice

123 Plus-values en report restant en sursis de paiement (ligne 122 - total de la ligne 121)

*Total à reporter au cadre 160 ligne 162, colonne « plus-values »***130 CALCUL DE L'IMPOT DU ET DE L'IMPOT RESTANT EN SURSIS**

131 Impôt immédiatement exigible (ligne 121 X 16 %) + + =

132 Impôt restant en sursis de paiement (ligne 123 X 16 %)

*Total à reporter au cadre 160 ligne 167**Total à reporter au cadre 160 ligne 162, colonne « montant de l'impôt »***140 PLUS-VALUES EN REPORT D'IMPOSITION SUR DES TITRES DE SOCIÉTÉS À PRÉPONDERANCE IMMOBILIÈRE****141 Désignation des titres**

Titres 1

Titres 2

Titres 3

142 Évènement mettant fin au sursis de paiement

	Titres 1	Titres 2	Titres 3
143 Date de l'évènement	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
144 Nature de l'évènement	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
145 Nombre de titres concernés	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
146 Valeur unitaire du titre	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

147 Reliquat du montant des plus-values en report restant en sursis de paiement

148 Plus-value en report d'origine (report par colonne de la ligne 324 cadre 318)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
149 Nombre de titres lors du départ (report de la ligne 323)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
150 Plus-value nette en report par titre (ligne 148 / ligne 149)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
151 Plus-values en report concernées par l'évènement (ligne 145 X ligne 150)	<input type="text"/>	+ <input type="text"/>	+ <input type="text"/>	= <input type="text"/>
152 Total des plus-values en report en sursis de paiement avant la réalisation de l'évènement: cf. notice				<input type="text"/>
153 Montant des plus-values en report restant en sursis de paiement (ligne 152 – total ligne 151)				<input type="text"/>

*Total à reporter au cadre 160 ligne 163, colonne « plus-values »***154 CALCUL DE L'IMPOT DU ET DE L'IMPOT RESTANT EN SURSIS**

155 Impôt exigible lors du transfert du domicile à l'étranger

156 Total des plus-values en report sur titres de société à prépondérance immobilière à l'origine

157 Impôt immédiatement exigible (ligne 155 X (ligne 151 / ligne 156)) + + =

Total à reporter au cadre 160 ligne 167, colonne « plus-values »

158 Impôt restant en sursis de paiement (ligne 155 – total ligne 157)

Total à reporter au cadre 162 ligne 163, colonne « montant de l'impôt »

160 RÉCAPITULATION**161 Montant des plus-values en report, de l'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux restant en sursis de paiement**

	Plus-values		Montant de l'impôt
162 Plus-values en report d'imposition sur valeurs mobilières et droits sociaux	<input type="text"/>		<input type="text"/>
163 Plus-values en report d'imposition sur titres de sociétés à prépondérance immobilière	<input type="text"/>	+	<input type="text"/>
164 Prélèvements sociaux afférents restant en sursis de paiement		+	<input type="text"/>
165 Total	= <input type="text"/>		= <input type="text"/>

Total à reporter sur la déclaration n° 2042 C ligne 8TN

166 Montant de l'imposition à acquitter au titre des plus-values en report d'imposition

167 Impôt sur le revenu	<input type="text"/>	+	<input type="text"/>	=	<input type="text"/>
168 Prélèvements sociaux (cf. notice)				+	<input type="text"/>
169 TOTAL DE L'IMPOSITION DUE				=	<input type="text"/>

170 Montant du dégrèvement de l'imposition demandé

171 Au titre des plus-values en report d'imposition en cas de retour en France et lorsque les titres sont encore dans votre patrimoine à la date du retour

Le

Signature.....